

**Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière qui s'est tenue le 21 mars 2007 à Repentigny, sous la présidence de monsieur Maurice Blais.**

---

**Étaient présents:**

Blais, Maurice	Martineau, Mario
Ducharme, Marcel	Ouellet, Yvan
Foisy, Jean-François	Parkinson, Merle
Gagné, Doris	

**Étaient absents:**

Beaulieu, Céline	Legault, Carol
Lachapelle, Thérèse	Sabourin, Nicole
Langevin, Nicole	Thiffault, Daniel

**Personnes ressources:**

Pierre Boissonneault	Suzie Gagnon
Michel Coutu	Laurent Marcoux
Bernard Dupont	Claude Piché
Marcel Fauconnier	Joyce Thompson-Trudeau

**Secrétaire-rédactrice:**

Didoné-Arseneau, Sylvie

---

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Tous les avis de convocation requis ayant dûment été envoyés et considérant qu'il y a quorum, monsieur Maurice Blais déclare l'assemblée ouverte.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**SUR PROPOSITION** dûment faite par madame Merle Parkinson et appuyée par madame Doris Gagné, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:**

**D'ADOPTER** l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivis du procès-verbal de la séance régulière du 2007-02-06
4. Information du président-directeur général
  - 4.1 information générale
  - 4.2 suivis de la parole à l'assemblée de la dernière rencontre
5. Suivis des comités et commissions du conseil d'administration
6. Parole à l'assemblée
7. Programme d'accès aux services de santé et aux services sociaux en langue anglaise 2007-2010
8. Avis de motion – projet de règlement de régie interne du Département régional de médecine générale
9. Dépôt du rapport régional suite aux visites d'appréciation de l'application des mesures de prévention et de contrôle des infections nosocomiales dans les centres hospitaliers de soins généraux et spécialisés de Lanaudière
10. Acceptation de la démission d'un membre au comité de vérification et au comité conseil de l'éthique et de la déontologie
11. Création d'un Centre de communication santé Laurentides-Lanaudière
12. Mise à jour du registre des signataires autorisés de la RAMQ
13. Divers
  - 13.1 Ouverture du poste de directeur des affaires médicales et universitaires
  - 13.2 Forum sur les ententes de gestion
14. Documents déposés
15. Date de la prochaine rencontre
16. Levée de la séance

## **RÉSOLUTION NO ASSSL-2006-081**

### **3. ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2007-02-06**

**SUR PROPOSITION** dûment faite par monsieur Yvan Ouellet et appuyée par madame Doris Gagné, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:**

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance régulière du 6 février 2007 tel que rédigé.

## **RÉSOLUTION NO ASSSL-2006-082**

### **Suivis du procès-verbal**

L'entente a été conclue entre l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval et notre Agence concernant le partage du commissaire régional aux plaintes et à la qualité des services.

Tous les autres suivis ont été faits.

### **4. INFORMATION DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL**

#### **4.1 Information générale**

Le président-directeur général de l'Agence précise que, suite au dépôt du budget par le gouvernement et compte tenu de la période électorale présentement en cours, la préparation des budgets en région se fera au cours des prochaines semaines.

#### **4.2 Suivis de la parole à l'assemblée**

Aucun suivi.

### **5. SUIVIS DES COMITÉS ET COMMISSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

#### **5.1 Comité de vérification**

La dernière rencontre du comité de vérification a porté sur les sujets suivants :

- présentation par les représentants du Vérificateur général du Québec du plan de vérification – exercice 2006-2007;
- rappel des responsabilités dévolus au comité de vérification;
- présentation de l'équipe de mission;
- approche générale pour la vérification avec des nouvelles normes de vérification : les systèmes de contrôle interne devront être mieux documentés et les tests de contrôle pourront être plus importants.

#### **5.2 Comité de vigilance et de la qualité**

Le président du comité de vigilance et de la qualité, monsieur Maurice Blais, présente les travaux actuels des membres de cette nouvelle instance. Outre certains dossiers de plaintes, les membres préparent un document d'orientation sur la gestion de la qualité. Pour le comité, ce document sera une référence pour formuler les recommandations inhérentes à l'accomplissement de son mandat. Un plan de communication est également prévu pour faire la promotion du régime d'examen des plaintes et de la qualité des services. Le comité veut aussi intégrer le Forum de la population à ses activités.

## 6. PAROLE À L'ASSEMBLÉE

Le conseil a de nouveau accueilli des représentants de l'organisme Entraide pour la déficience intellectuelle du Joliette métropolitain qui poursuivent leurs démarches afin de sensibiliser l'Agence à leurs besoins. L'organisme est très sollicité pour offrir des services de loisirs à sa clientèle.

Le conseil s'est dit sensible aux témoignages présentés et assure que les requêtes seront prises en compte.

Le conseil a également entendu les représentations de monsieur André Bertrand, du Rassemblement des employés techniciens ambulanciers-paramédics du Québec, qui revendique l'élimination des horaires de faction dans les localités de St-Donat et St-Lin Laurentides. Dans ce type d'horaire, les ambulanciers sont en attente chez eux et doivent se rendre à la caserne où se situe l'ambulance pour répondre à un appel. Le Rassemblement demande l'appui de l'Agence pour que ces deux zones bénéficient d'un horaire régulier (où les ambulanciers sont en attente dans le véhicule et non chez eux) assurant ainsi un temps d'intervention plus court.

L'Agence étudiera la requête et répondra à l'organisme par courrier ou lors de la prochaine séance régulière du conseil d'administration.

## 7. PROGRAMME D'ACCÈS AUX SERVICES DE SANTÉ ET AUX SERVICES SOCIAUX EN LANGUE ANGLAISE 2007-2010

**CONSIDÉRANT** l'article 15 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux qui précise que toute personne d'expression anglaise a le droit de recevoir des services de santé et des services sociaux dans sa langue maternelle tels que définis dans le programme d'accès de sa région et en tenant compte des ressources humaines, matérielles et financières des établissements qui dispensent ces services;

**CONSIDÉRANT** l'article 348 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux oblige toute agence de la santé et des services sociaux à élaborer un programme d'accès aux services en langue anglaise, en collaboration avec les établissements de son territoire;

**CONSIDÉRANT** la demande ministérielle de procéder à la mise à jour du programme d'accès;

**CONSIDÉRANT** que les travaux ont été menés en collaboration avec tous les établissements publics, les privés conventionnés et le Comité régional d'accès aux services en langue anglaise;

**CONSIDÉRANT** la volonté de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière que soit indiqué dans le programme d'accès son « volet régional » du régime d'examen des plaintes;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition dûment faite par monsieur Yvan Ouellet et appuyée par madame Merle Parkinson, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:**

**D'ADOPTER** le programme d'accès aux services de santé et aux services sociaux en langue anglaise 2007-2010 de Lanaudière; et

**D'ENTÉRINER** la reconnaissance du volet régional du régime d'examen des plaintes de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière à titre de service indiqué.

**RÉSOLUTION NO ASSSL-2006-083**

## 8. AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE DU DÉPARTEMENT RÉGIONAL DE MÉDECINE GÉNÉRALE

Le président du conseil d'administration donne avis qu'à la séance régulière du 8 mai 2007, il proposera une modification au Règlement de régie interne du Département régional de médecine générale.

**9. DÉPÔT DU RAPPORT RÉGIONAL SUITE AUX VISITES D'APPRÉCIATION DE L'APPLICATION DES MESURES DE PRÉVENTION ET DE CONTRÔLE DES INFECTIONS NOSOCOMIALES DANS LES CENTRES HOSPITALIERS DE SOINS GÉNÉRAUX ET SPÉCIALISÉS DE LANAUDIÈRE**

Le conseil a pris connaissance du rapport régional présenté au ministère de la Santé et des Services sociaux, suite aux visites d'appréciation de l'application des mesures de prévention et de contrôle des infections nosocomiales dans les centres hospitaliers du territoire. Ces visites se sont déroulées les 4 décembre 2006 et 11 janvier 2007. Elles s'inscrivent dans le plan d'action sur la prévention et le contrôle des maladies nosocomiales, suite à l'augmentation du taux d'incidence des infections à Clostridium difficile notée dans certains hôpitaux.

Le rapport signale que le suivi des recommandations émises à chaque hôpital sera périodiquement effectué par la Direction de santé publique et d'évaluation de l'Agence. En outre, la direction continuera de s'assurer que les lignes directrices du ministère soient connues et mises en application de façon uniforme dans la région.

**10. ACCEPTATION DE LA DÉMISSION D'UN MEMBRE AU COMITÉ DE VÉRIFICATION ET AU COMITÉ CONSEIL DE L'ÉTHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE**

**CONSIDÉRANT** la démission reçue de madame Doris Gagné en date du 18 février 2007;

**CONSIDÉRANT** que le mandat de tous les membres du comité de vérification viendra à échéance le 28 mars 2007;

**CONSIDÉRANT** que le mandat de tous les membres du comité conseil de l'éthique et de déontologie viendra à échéance le 28 mars 2007;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition dûment faite par monsieur Yvan Ouellet et appuyée par madame Merle Parkinson, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:**

**D'ACCEPTER** la démission de madame Doris Gagné comme membre du comité de vérification et membre du comité de l'éthique et de déontologie;

**DE PROCÉDER** à la nomination des membres du comité de vérification lors de la séance régulière du conseil d'administration du 8 mai 2007;

**DE PROCÉDER** à la nomination des membres du comité de l'éthique et de déontologie lors de la séance régulière du conseil d'administration du 8 mai 2007;

**RÉSOLUTION NO ASSSL-2006-084**

**11. CRÉATION D'UN CENTRE DE COMMUNICATION SANTÉ LAURENTIDES-LANAUDIÈRE**

**CONSIDÉRANT** l'importance du rôle d'un centre de communication santé dans la chaîne d'intervention des services préhospitaliers d'urgence;

**CONSIDÉRANT** que le ministère de la Santé et des Services sociaux attend le dépôt d'un plan d'affaires pour un centre de communication santé Laurentides-Lanaudière;

**CONSIDÉRANT** les travaux menés conjointement avec l'agence mandataire, soit celle des Laurentides;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition dûment faite par monsieur Yvan Ouellet et appuyée par madame Doris Gagné, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:**

**QUE** l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière entérine le plan d'affaires déposé;

**QUE** le président-directeur général signale cet accord à l'agence mandataire, soit l'Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides, et au ministère de la Santé et des Services sociaux.

## RÉSOLUTION NO ASSSL-2006-085

### 12. MISE À JOUR DU REGISTRE DES SIGNATAIRES AUTORISÉS DE LA RAMQ

**CONSIDÉRANT** que la Régie de l'assurance maladie du Québec demande une mise à jour du registre des signataires autorisés;

**CONSIDÉRANT** que la désignation des signataires autorisés doit être approuvée lors d'une assemblée du conseil d'administration;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition dûment faite par monsieur Marcel Ducharme et appuyée par madame Merle Parkinson, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:**

**DE NOMMER** monsieur Jean-François Foisy, monsieur Claude Piché, docteur Marcel Fauconnier et docteur Alain Boudrias comme signataires autorisés.

## RÉSOLUTION NO ASSSL-2006-086

### 13. DIVERS

#### 13.1 OUVERTURE DU POSTE DE DIRECTEUR DES AFFAIRES MÉDICALES ET UNIVERSITAIRES

**CONSIDÉRANT** les modifications prévues au plan d'organisation de l'Agence, prévoyant notamment la création d'une direction des affaires médicales et universitaires relevant d'un directeur général adjoint;

**CONSIDÉRANT** qu'il convient de combler rapidement le poste de directeur des affaires médicales et universitaires pour assurer la continuité dans la gestion des dossiers qui relèveront de cette direction;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition dûment faite par madame Doris Gagné et appuyée par monsieur Mario Martineau, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:**

**D'OUVRIR** le poste de directeur des affaires médicales et universitaires;

**DE NOMMER** les personnes suivantes à titre de membres du comité de sélection pour le poste de directeur des affaires médicales et universitaires:

- Le président-directeur général;
- L'adjoint au président-directeur général (en remplacement de la directrice des ressources humaines);
- Le président du conseil d'administration;
- Monsieur Yvan Ouellet, membre du conseil d'administration.

## RÉSOLUTION NO ASSSL-2006-087

#### 13.2 FORUMS RÉGIONAUX SUR LES ENTENTES DE GESTION

Le président-directeur général, monsieur Jean-François Foisy, a fait rapport de la rencontre des agences de Lanaudière, Laval et Laurentides avec le MSSS sur les ententes de gestion. Le MSSS rencontre tous les établissements et les agences afin de travailler à une prochaine génération d'ententes de gestion qui refléteront encore mieux les activités des établissements dans la nouvelle structure que sont les réseaux locaux de services. Les ententes de gestion contiennent les attentes à l'égard des services de santé et services sociaux dispensés sur le territoire et les engagements des agences et des établissements à y répondre. Dans quelques mois, les résultats de ces consultations seront portés à la connaissance des gestionnaires et administrateurs.

### 14. DOCUMENTS DÉPOSÉS

Les documents suivants sont déposés pour information:

- communiqués.

#### 15. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine séance régulière du conseil d'administration se tiendra le mardi 8 mai 2007.

#### 16. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20 h 15.



---

Maurice Blais  
Président



---

Jean-François Foisy  
Secrétaire